

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 94-0900/PRE portant exonération de la taxe intérieur de consommation.

n° 94-0900/PRE

Ministère
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
9 octobre 1994

Numéro JO
n° 18 du 15/10/1994

Date du numéro
15 octobre 1994

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

est exonéré de taxes et surtaxes d'importation ainsi que des frais d'aéroport

- 3 colis de 65 kg — outillage de transmission. Don du Gouvernement français à l'AND